



Réunion technique sur le COVID-19 et le relèvement durable du secteur du tourisme

25 - 29 avril 2022, Genève (hybride)

► Projet de points pour discussion

1. Quels sont les défis et les opportunités en matière de promotion du plein emploi productif et du travail décent dans le secteur du tourisme dans le contexte de l'avenir du travail et d'une reprise durable après la pandémie de COVID-19, et en particulier par rapport aux quatre objectifs stratégiques de l'Agenda du travail décent, à savoir les normes internationales du travail et les principes et droits fondamentaux au travail ; la promotion de l'emploi ; la protection sociale, en particulier la sécurité et santé au travail, la sécurité sociale et autres conditions de travail ; et le tripartisme et le dialogue social ?
2. En tenant compte des [directives de l'OIT sur le travail décent et le tourisme socialement responsable \(2017\)](#), quelles politiques, mesures et pratiques ont fonctionné, lesquelles n'ont pas fonctionné et ce qui doit être fait pour mieux relever les défis du travail décent, en particulier assurer des conditions de travail sûres et saines et promouvoir le plein emploi productif et le travail décent dans le secteur, notamment en ce qui concerne : la promotion d'une croissance économique durable et inclusive et la création et le développement d'entreprises durables, en facilitant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle ; la promotion de l'acquisition de compétences, d'aptitudes et de qualifications pour tous les travailleurs du tourisme ; la garantie d'une protection adéquate et de conditions de travail décentes pour tous les travailleurs, avec une attention particulière à la sécurité et à la santé au travail ; la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes, l'élimination de la discrimination, de la violence et du harcèlement au travail, et la promotion du dialogue social et du tripartisme entre les gouvernements, les employeurs et les travailleurs.
3. Quelles recommandations peuvent-être faites pour l'action future de l'Organisation internationale du travail et de ses membres (gouvernements, organisations d'employeurs et de travailleurs) concernant la promotion du plein emploi productif et du travail décent et la reprise durable dans le secteur du tourisme ?